

Chalette

Magazine municipal / n°36 / mars 2013



Chalette
sur-Loing

Place Commune

www.ville-chalette.fr



Échos du Conseil
municipal
du 18 février 2013

P.3



Un nouveau
président à la radio
et bientôt... Un
nouveau nom !

P.8



Réunions sur le budget 2013 (voir p.11)

- Vendredi 15 mars 2013 à 18 h 30 : Maison de quartier de la Pontonnerie
- Samedi 16 mars 2013 à 10 h 30 : Centre Culturel « Le Hangar »

Dossier :
Les orientations budgétaires

Pourquoi créer un Centre public de santé intercommunal ?

En octobre 2012, je relayais vos inquiétudes quant à la dégradation des conditions d'accès aux soins à Chalette et dans notre agglomération, et lançais le débat sur la création d'un centre de santé public ou mutualiste intercommunal.

Force est de constater que, six mois plus tard, la situation s'est encore aggravée, plongeant des centaines de Chalettois dans des difficultés, inimaginables il y a quelques années de cela. Des personnes âgées, malades, ne trouvent plus de médecins se déplaçant à domicile pour simplement renouveler leur ordonnance ; les médecins généralistes, malgré toute leur bonne volonté, ne peuvent plus faire face ; les familles qui arrivent sur notre territoire mettent des mois à trouver un médecin ; obtenir une consultation chez un spécialiste relève du parcours du combattant. Le résultat ? Renoncement aux soins, services d'urgences saturés, dégradation de la situation sanitaire des familles.

La France était pourtant un des pays au monde où le système de santé était le plus avancé. Mais face à des années d'inaction de l'État, nous sommes menacés par une véritable crise sanitaire

qui aggrave encore la situation des habitants les plus modestes.

L'État est le garant de notre système de santé, son absence de réponse à la détresse des personnes malades est totalement irresponsable !

Aujourd'hui, nos communes et leurs élus sont seuls face au désespoir des familles, des personnes âgées. Notre agglomération veut mettre de l'argent afin de créer des Maisons médicales privées. Plusieurs projets sont en cours de réflexion ou de réalisation mais ils ne prennent pas en considération deux demandes en apparence opposées :

- d'un côté, nous avons des médecins qui, toutes les études le démontrent, ne souhaitent plus exercer comme libéraux en médecine de ville ;

- de l'autre, nous avons des familles qui, frappées de plein fouet par la crise économique, éprouvent les plus grandes difficultés à faire l'avance des soins ou ne peuvent pas attendre des jours, voire des mois, pour obtenir un rendez-vous ou une visite à domicile.

Une seule solution permet de concilier ces deux demandes : les Centres de santé publics. Ils permettent d'accueillir dans un même lieu des médecins généralistes et spécialistes salariés, et leur mode de gestion public ou mutualiste permet d'éviter l'avance des frais médicaux. C'est pourquoi je continuerai à me battre et solliciterai votre soutien pour que l'Agglomération accepte d'étudier une telle création.



Franck DEMAUMONT,
Conseiller général,
Maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

- P2 – Edito
- P3 – Actualités
Échos du Conseil municipal du 18 février 2013
- P4 – On en parle
Conseil d'agglomération du lundi 11 février 2013
- P5 – Les invitées du mois
Face à la mer «Rencontre de six femmes qui vibrent à l'unisson d'une voix sincère et délicate»
- P6 – Vivre ensemble
Une soirée pause-café pour mieux gérer les émotions de son enfant
- P7 – Développement durable
Un projet innovant : utiliser les capacités d'épuration des Prés Blonds
- P8 – Du côté de la radio
Un nouveau président à la radio et bientôt...un nouveau nom !
- P9-10-11 Dossier
Les orientations budgétaires
- P12 – Arts et Culture
L'Orchestre National de Barbès (l'O.N.B.) à la fête de Chalette le 1^{er} juin
- P13 – Culture et éducation
Salon du livre
- P14 – Libre expression
- P15 – Histoire d'avant
George Sand, figure de proue de l'émancipation féminine au 19^{ème} siècle
- P16 – A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
 Directeur de la communication : B. Ballu
 Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard,
 B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
 Mise en pages et impression :
 Orient Express 01 40 64 44 10



Échos du Conseil municipal du 18 février 2013

Le Conseil municipal réuni en séance ordinaire le lundi 18 février a adopté, entre autres choses et à l'unanimité, les délibérations suivantes.

Vote des subventions aux associations pour 2013

Il s'agit du vote des subventions à 69 associations de la ville pour un montant total de 65 328 euros.

Vote des subventions attribuées sous conditions

Il s'agit des associations dont les subventions s'élèvent à plus de 23 000 euros. Cinq associations font l'objet d'une convention détaillant les obligations de chacune des parties. Les subventions se répartissent ainsi :

65 000 euros pour le Guidon Chalettois. Cette somme correspond pour l'année 2013 à :

- 31 000 € : fonctionnement de l'association
- 11 000 € : dispositif CAP ASSO
- 19 000 € : fonctionnement de l'équipe DN1
- 4 000 € : développement de la pratique BMX

Cette subvention sera versée en trois fois : 32 000 € en mars, 16 000 € en avril, et 17 000 € en mai.

39 600 € pour l'U.S.C. omnisport. Cette somme se répartit ainsi :

- 3 000 € : frais généraux du club
- 28 000 € : section football
- 6 000 € : section taekwondo

- 100 € : section randonnée
- 1 500 € : section voile
- 1 000 € : section badminton

Cette subvention sera versée en quatre fois : 13 000 € en mars, 9 000 € en avril, 9 000 € en mai et 8 600 € en juin.

28 000 € pour « les amis de Radio Chalette » plus une subvention exceptionnelle de 14 000 euros pour le fonctionnement du Mag le samedi de 9h à 12h.

136 329 € pour le C.C.A.S.

61 708 € pour le Comité d'œuvres sociales du personnel communal

Lancement d'un Agenda 21

La Municipalité a décidé d'engager un Agenda 21 sur la commune. Afin de travailler de manière efficace, elle souhaite être accompagnée par un prestataire. Un projet de cahier des charges définissant les objectifs et les modalités du travail de ce prestataire a été élaboré. Décomposition de la mission en deux phases :

- du printemps 2013 au printemps 2014 : engagement de la démarche en interne et commencement de l'état des lieux ;
- du printemps 2014 au printemps 2015 : ouverture de la démarche à

tous les acteurs du territoire, rédaction du diagnostic partagé, définition de la stratégie et du plan d'actions.

La gouvernance du projet sera assurée par un comité de pilotage, un comité technique et un groupe de référents au sein des services. Un élu référent sera choisi pour piloter l'élaboration de l'Agenda 21 avec l'appui de la référente technique.

Contrat éducatif local 2013 -2015

La Ville de Chalette sollicite depuis plusieurs années le soutien de l'État dans le cadre du contrat éducatif local (C.E.L.). Sur la base des réorientations nationales, un nouveau cadre a été défini dans le département. Les actions proposées dans le cadre du C.E.L. s'adresseront exclusivement aux jeunes de 11 à 15 ans. Elles concernent l'atelier collège ouvert, les actions spécifiques menées dans le cadre des deux accueils de loisirs jeunes (11-17 ans), celles menées dans le cadre des accueils loisirs sans hébergement (11-15 ans- Club Ados), l'action école ouverte, la mise en place de quatre classes sportives, les actions de prévention sur les conduites à risques. La Municipalité s'engageant actuellement dans une politique spécifique à destination des jeunes de cette tranche d'âge, il a été décidé de signer un nouveau contrat avec l'État pour la période 2013-2015 pour les actions répondant aux objectifs suivants : investir les temps périscolaires pour proposer des journées « continues » aux collégiens, proposer des activités pour les 11-15 ans sur les périodes scolaires et sur les temps de vacances, favoriser la réussite scolaire, accompagner les associations dans la prise en charge de ces publics et la prise en compte de leurs spécificités, pérenniser les partenariats et les actions dans le domaine de la prévention.

Débat sur les orientations budgétaires (voir page 9).



On en parle...

Conseil d'agglomération du lundi 11 février 2013

Lundi 11 février 2013, se réunissait le Conseil de l'Agglomération montargoise avec, à son ordre du jour, le budget 2013 adopté par les élus communautaires à l'exception des représentants de Chalette qui ont développé, documents en mains, les raisons de ne pas approuver le projet présenté.

Pour Franck Demaumont, le budget de l'Agglomération poursuit « une fuite en avant des dépenses de fonctionnement et une boulimie d'emprunts pour financer les projets d'investissements de prestige et ce, malgré le rapport incendiaire de la Chambre Régionale des Comptes de novembre 2012 sur l'état des finances de l'Agglomération ».

Le Maire de Chalette a fustigé une hausse de presque 10 % des dépenses de fonctionnement, 28 % de hausse pour le seul budget de l'administration et des services généraux.

Dénonçant cette orientation, les élus de Chalette ont demandé le rejet du projet de budget pour le retravailler en responsabilité et en transparence afin que le budget 2013 réponde vraiment aux besoins des habitants.

Un autre sujet abordé à la demande de Chalette portait sur le développement de la zone d'activité de Saint-Gobain. C'est Liliane Berthelier qui l'a soulevé.

Depuis la création de la Communauté d'agglomération, la zone de Saint-Gobain a été déclarée d'intérêt communautaire, et ce dès mai 2003.

Or, pour Liliane Berthelier, depuis cette date et malgré les nombreuses réclamations de la Ville et l'intérêt porté par de nombreux promoteurs, cette zone d'activité située au cœur de l'agglomération est restée en l'état, voire à l'abandon. Elle a dénoncé cette situation qui privilégie les autres zones d'activité au détriment de Chalette.

Enfin, l'autre sujet soulevé par Chalette par la voix d'Éric Pépin portait sur le projet d'acquisition à la Ville de Montargis du premier étage du Centre commercial de la



La ZAC de Saint-Gobain située au cœur de l'agglomération

Chaussée afin d'y créer un nouvel équipement intercommunal.

Pour Éric Pépin, ce projet, son impact financier et sa localisation dans un secteur très saturé en stationnement n'ont jamais été débattus, les élus communautaires ayant découvert son existence lors de l'examen du budget 2013.

Pour l'élu chalettois, cette opéra-

construction de l'actuelle Maison du Département ;

- de l'autre, le Département échange avec la Ville de Montargis le premier étage du Centre commercial de la Chaussée, estimé à 940 000 euros.

Soit un beau cadeau de 635 000 euros de M. Doligé, Président du Conseil général, à M. Door, Maire de Montargis.

Aujourd'hui, M. Door, Maire, veut revendre à l'Agglomération qu'il préside ce même bien pour 450 000 euros, ce bâtiment ne lui ayant rien coûté.

Pour Éric Pépin, « si la vente se concluait, la Ville de Montargis réaliserait grâce à ces petits arrangements une plus-value nette de 1,1 million d'euros sur le dos des contribuables de toutes les communes de l'agglomération et du Loiret ! ». Il a donc demandé au Président de l'Agglomération de faire toute la transparence sur ce dossier et de reporter cette délibération afin de débattre en toute impartialité de la meilleure localisation possible d'un futur équipement intercommunal.

Affaires à suivre...

B. Ballu



Liliane Berthelier s'interrogeant sur l'absence d'engagement de l'agglomération sur le devenir de la ZAC de Saint-Gobain

tion financière se fait au seul profit de la Ville de Montargis. Documents à l'appui, il a rappelé qu'en 2009, la Ville de Montargis et le Département ont procédé à un échange à l'euro symbolique de deux biens de valeurs très inégales :

- d'un côté, la Ville de Montargis échange avec le Département des parkings et un square, estimés à 305 159 euros, permettant ainsi la

Les invitées du mois

«Rencontre de six femmes qui vibrent à l'unisson d'une voix sincère et délicate»

À l'occasion de la Journée de lutte pour les droits des femmes le vendredi 8 mars, le Hangar accueille à partir de 20 heures 30 six femmes, toutes musiciennes dans le groupe «Face à la mer». Rencontre avec l'une d'entre elles, la chanteuse, Carole Pellmond.



© Joël Caoua

Face à la mer

Comment est né votre groupe «Face à la mer» ?

Il est né en 2002 d'une succession d'heureuses rencontres féminines au détour de salles de concerts parisiennes. Depuis, nous avons sorti deux albums : «Péché original» en 2007, autoproduit et auto-distribué à plus de 4000 exemplaires et «Rose'N'Roll», teinté de rose et de rage, sorti dans les bacs en 2011.

Pourquoi avoir choisi de vous appeler «Face à la mer» ?

Quand nous avons commencé à écrire des textes, l'expression «Face à la mer» correspondait parfaitement à nos états d'âme. Face à la mer, nous ressentions une vive émotion et c'est la puissance de ce sentiment que nous avons voulu faire partager.

Avez-vous eu l'occasion de partager la scène avec des artistes reconnus ?

La chanson française, c'est comme une famille. Avec plus de 300 concerts à notre actif, de nombreux artistes nous ont déjà invitées sur leur scène comme les Ogres de Barback, Tryo, Didier Super, Emily Loizeau, Carmen Maria Vega, Mano Solo, Debout sur le Zinc et bien d'autres...

Quel spectacle allez-vous présenter vendredi 8 mars au concert ?

Notre groupe se compose de six femmes aimant bouger, séduire et aller chercher le public. Nous proposons ainsi un concert énergique et visuel au niveau

de la scène où le corps et les déplacements ont toute leur importance. «Face à la mer», c'est une série de chansons emplies de spontanéité, de fraîcheur et de poésie où s'entremêlent le groove explosif de la batterie et du tuba, les folles rythmiques rock'n roll de la guitare et les mélodies colorées du violon et des claviers. Mais «Face à la mer», ce sont aussi des textes, chantés par une, deux, trois, quatre ou cinq voix. Nous abordons des thèmes comme la confiance en soi, l'enthousiasme, l'envie de voyager, l'émotion éprouvée quand on vient d'avoir un bébé... Nous racontons des histoires simples, triviales, sombres ou heureuses auxquelles tout le monde peut s'identifier.

Votre concert à Chalette se déroulera à la date symbolique du 8 mars. Votre groupe comprenant six femmes se sent-il concerné par cet événement ?

Nous ne nous revendiquons pas féministes mais au niveau du clin d'œil et de la symbolique, c'est sympathique d'être un groupe de filles car cela fait partie de notre identité. Nous portons toutes en nous cette même fibre sincère, sensible et délicate. Solidaires, nous nous sentons comme des sœurs ! Cette harmonie, cette volonté de faire ensemble de la musique nous donnent de la force et je suis heureuse que «Face à la mer» dégage cela...

Déborah Creff



Une soirée pause-café pour mieux gérer les émotions de son enfant

La Ville de Chalette et plus particulièrement le Service de la réussite éducative, avec le soutien du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (R.E.A.A.P. 45), ont proposé mardi 29 janvier une soirée pause-café pour les parents à la salle polyvalente de l'école élémentaire Pierre-Perret.



« Comment accueillir et gérer les émotions désagréables de mon enfant comme ses peines, ses frustrations, ses colères ? »

C'est sur ce thème que s'est déroulée la pause-café qui a accueilli une vingtaine de mères. Le sujet abordé provenait des questions posées lors des «après-midi café» chaque mardi, de 14 heures à 16 heures, dans la salle du Château-Blanc. La soirée était animée par Lucie Charles de l'association «Non violence actualités», spécialisée dans la prévention des violences de proximité et qui a pour objectif de répondre aux demandes des particuliers et des institutions en recherche de documentation, d'outils, de contacts ou de formations sur les compétences relationnelles et sociales. L'intervenante a donné aux mamans de nombreux conseils pratiques pour mieux canaliser les émotions de leurs enfants. Certains parents se sentent en effet parfois désarmés face à la colère de leurs petits. Lucie Charles préconise de

faire comprendre à l'enfant ce que l'on attend de lui pour anticiper ses frustrations : par exemple, si l'on part en course, il est recommandé de lui montrer que l'on achètera seulement ce qui a été noté sur la liste. Parmi les autres astuces, on peut citer «la boîte à émotions» ou encore «le coussin de la colère» pour se défouler. Il est bon également d'employer des tournures affirmatives au lieu d'utiliser des phrases négatives. Yamina Telitchko, animatrice territoriale, se félicite du succès de ces soirées : « Nous avons une véritable demande des familles. Parler des difficultés que l'on rencontre avec ses enfants permet de dédramatiser et de déculpabiliser. Grâce à cette pause-café, les parents échangent entre eux mais aussi avec des intervenants de l'agglomération montargoise et sortent de leur quotidien. Ils se rendent compte que d'autres enfants font des colères et qu'il existe des solutions. » Yamina nous rappelle que ce projet à destination des familles du quartier Kennedy - Château-Blanc

a été mis en place afin de tisser le lien enfants-parents-institutions (école, services de la Ville périscolaires, accueils de loisirs sans hébergement, structures administratives et associatives...). L'objectif est de répondre aux demandes des parents qui souhaitent se retrouver pour échanger et partager, mais aussi de leur permettre de rencontrer des professionnels au niveau local et des intervenants dans le domaine de l'enfance et de la famille en créant un groupe d'échanges sur des thèmes liés à la parentalité. À noter que la prochaine pause-café aura lieu au même endroit le mardi 26 mars à 18 heures sur le thème « exercer mon autorité, poser des limites à mon enfant pour qu'il puisse bien grandir » avec le service A.E.P. (accompagnement éducatif à la parentalité) qui est un service de l'A.I.D.A.P.H.I. (association interdépartementale pour le développement des actions en faveur des personnes handicapées et inadaptées).

Déborah Creff



Un projet innovant : utiliser les capacités d'épuration des Prés Blonds

Les zones humides ont la faculté d'épurer l'eau qui y transite. Pourquoi ne pas utiliser la zone des Prés Blonds pour améliorer encore la qualité de l'eau traitée et rejetée par la station d'épuration ?

C'est le projet initié par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Ville de Chalette depuis la reconstruction de cette station d'épuration. L'objectif n'est pas seulement d'apporter une épuration dite « tertiaire » au processus déjà satisfaisant de la station, mais aussi de mesurer les capacités épuratoires d'une zone humide. L'idée est de détourner une partie des eaux épurées de la station d'épuration, qui sont rejetées dans le Loing, en la déversant dans les Prés Blonds. Des piézomètres (des petits forages grâce auxquels on mesure le niveau et la qualité de l'eau souterraine) judicieusement placés permettraient de savoir dans quelle mesure l'eau qui a circulé dans la zone ou s'y est infiltrée s'est épurée (moins de pollution carbonée, moins de nitrates, de phosphore...). Autre objectif : redonner de l'eau à cette zone des Prés Blonds qui a tendance à s'assécher et pourrait perdre ses caractéristiques de zone humide – particulièrement visibles dans la partie ouest avec la « roselière » (roseaux). Et puis, ultime objectif, quelle vitrine pour présenter la complémentarité entre

une station d'épuration et une zone naturelle dans le cycle de l'eau !

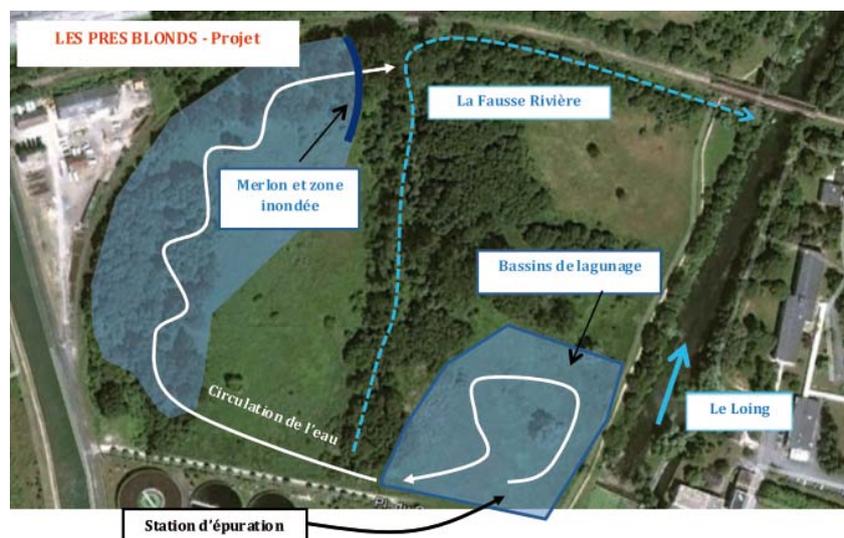
Grâce au contrat d'agglomération signé avec la Région Centre, une étude de faisabilité a été menée par le bureau d'étude BURGEAP, sous l'égide de l'Agglomération Montargoise qui dispose de la compétence en matière de gestion des eaux usées. Le comité de pilotage associé à l'étude intègre bien entendu la Ville de Chalette qui gère depuis longtemps cette zone humide en effectuant des travaux régulièrement décrits dans le bulletin municipal : fauches exportatrices, bûcheronnages sélectifs, dessouchages...

L'étude menée par BURGEAP a été présentée à la fin de l'année 2012. Après un diagnostic intéressant du fonctionnement de la zone humide (circulations d'eau superficielle et souterraine), la solution proposée par le bureau d'étude consiste à créer un lagunage naturel dans la partie sud-est, en implantant une succession de trois bassins dans lesquels l'eau pourra séjourner pendant trois jours, ce qui lui permettra de perdre une partie de

sa pollution sous l'action naturelle du soleil. L'eau s'infiltrera peu en raison de la faible perméabilité du sol, constitué d'argile dès 20 cm de profondeur. Elle passera ensuite par surverse vers la partie ouest des Prés Blonds (la roselière) où elle s'étalera et s'infiltrera. Au total, le volume d'eau stockable serait de 7500 m³ (6250 m³ dans les bassins de la lagune et 1250 m³ dans la prairie humide), permettant de détourner environ 30 % des rejets moyens journaliers de la station d'épuration.

Ce projet intéresse beaucoup l'Agence de l'Eau qui souhaiterait disposer de références de surfaces en zones naturelles épuratrices pour accompagner la construction de petites stations d'épuration. Il n'a pas été porté au budget 2013 de la Communauté d'agglomération mais pourrait se concrétiser plus tard, en parallèle avec le projet de restauration de la continuité écologique du Loing.

Laurence Duval



Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Solin

Des travaux d'envergure pour redonner au Solin la dynamique nécessaire pour retrouver le bon état écologique demandé et comportant notamment la suppression des barrages sont envisagés. Dans ce cadre il est estimé opportun que les vannes des barrages de Vésines, Montalibert, Gué Perreux et Gaudry soient maintenues en position abaissée.

Un nouveau président à la radio et bientôt... **Un nouveau nom !**

Christophe Vilain a été élu président de l'association des Amis de Radio Chalette lors du dernier conseil d'administration. Il remplace Pascal Weber qui a tenu ce poste durant cinq ans.

De nombreux projets sont en perspective pour cette nouvelle année 2013, notamment l'évolution du nom de votre radio locale.

Du nouveau à la radio ! Christophe Vilain, âgé de 42 ans, vient d'être élu à la présidence de l'association des amis de Radio Chalette. Professeur de technologie au collège du Grand-Clos de Montargis, Christophe anime la chronique phylactérienne depuis quelques mois en compagnie de Thierry Collard : il s'agit d'une émission mensuelle sur la bande dessinée comprenant l'interview d'un auteur et diffusée sur le 89.3 le troisième samedi du mois à 12 heures 35. D'origine parisienne, Christophe n'en est pas à sa première expérience associative. Il a créé en 2001 un festival de BD à Meaux en Seine-et-Marne. Un véritable succès puisque la troisième édition a attiré plus de 4000 visiteurs ! En 2005, il ouvre une galerie d'art en Vendée avant d'arriver en 2008 dans le Montargois où il réintègre l'Éducation nationale.

C'est sa passion de la BD qui le conduit à franchir les portes des studios de Radio Chalette, l'an passé, pour animer une émission. Christophe s'investit peu à peu au sein de l'association de laquelle il a été nommé dernièrement président.

Radio Chalette va devenir C2L

Pour cette nouvelle année, les projets foisonnent avec, notamment, l'évolution du nom de la radio ! Vous vous en souvenez, en décembre dernier, Radio Chalette a célébré ses trente ans d'existence. C'est pour mieux refléter ses contenus ainsi que son territoire de diffusion portant au-delà de la ville qu'il a été décidé de modifier ce nom pour ouvrir la radio davantage vers l'extérieur, l'objectif étant d'atteindre de nouveaux auditeurs. Trouver un nouveau nom n'a pas été une mince affaire : beaucoup de noms de radio existent déjà et de nombreux domaines sur Internet sont déjà pris. Finalement, c'est le nom C2L qui l'a emporté lors de l'assemblée générale du samedi 23 février, après un vote des membres de l'association. Ce nom prend en compte l'histoire et l'origine de la radio, la lettre C signifiant Chalette, là où l'aventure de ce média de proximité a démarré en 1982 et où elle se poursuit toujours trente plus tard avec une trentaine de bénévoles à son actif. Quant aux 2L, ils indiquent notre département du Loiret mais aussi les cours d'eau tels que la Loire et surtout - plus proche de nous - le Loing qui renvoie



Christophe Vilain

à notre terre gâtinaise. C2L c'est donc «votre radio depuis Chalette entre Loire et Loing !»

À présent que ce nouveau nom est acté, il va être soumis au conseil supérieur de l'audiovisuel ; la radio devrait devenir C2L seulement à la rentrée de septembre. Parmi les autres projets, Christophe Vilain souhaite une ouverture vers de nouveaux publics, notamment les scolaires. Les élèves de terminale du Lycée en Forêt de Montargis viennent justement de réaliser un questionnaire pour mesurer l'audience de la radio. Faire connaître le tremplin musical «Label Tresp», renforcer l'information locale, se constituer un réseau d'intervenants, ouvrir l'antenne - encore plus - aux acteurs du monde social, politique, économique, associatif et culturel font également partie des autres priorités de développement pour une radio citoyenne participant à l'éducation populaire.

Déborah Creff

la Ville maintient le cap malgré un budget contraint

À l'occasion de la présentation des orientations budgétaires, le Maire Franck Demaumont s'est fait l'écho de tous ses collègues élus à Chalette et d'une très large majorité des villes de France sur les projets de réduction des concours financiers de l'État sur deux ans, portant le manque à gagner pour les collectivités à 4,5 milliards d'euros d'ici à 2015.

Deux fois plus que ce qui était prévu par la loi de programmation budgétaire votée en décembre dernier.

Rejoignant l'Association des Maires de France, il a dénoncé « ... la méthode retenue par le Gouvernement qui fait cette annonce lourde de conséquences sur les collectivités locales au Comité des finances locales, sans aucune concertation préalable, malgré l'engagement du Président de la République sur l'élaboration d'un «pacte de confiance et de solidarité»... »

En effet, cette baisse des dotations aura un impact direct sur les services à la population qui subit déjà durement les conséquences de la crise. L'investissement, l'emploi et toute l'économie locale en seront affectés.

Pour la Municipalité, Chalette construit depuis des années des budgets de « résistance » afin de maintenir et développer un haut niveau de service public sans augmentation de la fiscalité locale. Ils portent des projets ambitieux d'aménagement et de développement économique, de construction de logements qui sont également facteurs d'emplois, de dynamisme pour les entreprises du territoire et de recettes fiscales nouvelles pour la collectivité.

La Fédération nationale des travaux publics ne vient-elle pas de tirer la sonnette d'alarme pour dire que des milliers d'emplois seront menacés si les collectivités ne peuvent plus réaliser leurs investissements ?

De plus, cette baisse drastique des dotations se conjuguerait à des accroissements de charges imposés aux collectivités locales tels ceux résultant de la réforme des rythmes scolaires ou de la hausse de la TVA. Le Comité national des finances locales estime à près de 2 milliards ces charges nouvelles pour les collectivités. Ces choix d'austérité ont, en 2012, installé la récession dans presque tous les pays européens avec leurs cortèges de difficultés pour les peuples.

Malgré ces orientations nationales, les élus ne renoncent pas à mettre en œuvre un projet municipal qui réponde aux besoins de la population, et plus particulièrement aux familles, et anticipe les besoins de demain.



La construction du groupe scolaire du Bourg, principal investissement de la Ville, avance à grand pas.

Dans ce projet, notons :

- la poursuite d'une politique tarifaire très abordable et tenant compte des revenus des ménages,
- le maintien des subventions aux associations qui participent au dynamisme de la cité,
- la construction du nouveau groupe scolaire du Bourg (ce chantier spectaculaire, répondant aux normes Haute Qualité Environnementale, l'un des tout premiers en France pour un groupe scolaire, est en cours depuis quelques mois) qui coûtera 9 millions d'euros,
- le financement d'une étude relative à l'agrandissement de l'école Pierre-Perret,
- la réalisation du parvis du futur Collège Pablo-Picasso au Lancy, ainsi que les cheminements piétons et cyclistes, pour 1 million d'euros,
- la poursuite des rénovations des voiries et trottoirs, ainsi que les nécessaires aménagements de sécurité et de mise en accessibilité pour les personnes handicapées,
- le renouvellement de toutes les aires de jeux pour les enfants de notre ville, dont la plupart avaient été très dégradées et ont dû être démontées du fait de leur dangerosité,
- la réhabilitation de la crèche municipale (mise aux normes de la cuisine, etc.),
- la poursuite des engagements pris en matière de renouvellement urbain dans les quartiers Kennedy – Château-Blanc et du Lancy.

B. Ballu

Dossier / Les orientations budgétaires

> Crèche Danièle-Casanova

Afin de répondre aux normes d'hygiène et d'ergonomie, il convenait de construire une nouvelle cuisine à la crèche Danièle-Casanova. Les travaux comprendront également une "biberonnerie" et la transformation du patio en salle d'activités. Cette restructuration des locaux permettra de répondre aux normes en vigueur et améliorera également les conditions de travail de la cuisinière. Coût estimé : 300 000 €.



Crèche Danièle-Casanova

> Renouvellement des jeux dans les quartiers

De nombreuses fois et de façon récurrente, les Chalettois, jeunes et moins jeunes, ont insisté lors des rencontres avec les élus sur la nécessité de réparer ou changer les jeux pour enfants. La Ville s'engage donc à renouveler le plus rapidement possible les aires de jeux, dont la plupart ont été très dégradées et ont dû être démontées du fait de leur dangerosité.



Renouvellement des jeux dans les quartiers

> Entretien de la voirie et des chemins piétonniers

S'appuyant sur les demandes des Chalettois formulées lors des différentes réunions de quartier, la Municipalité

persévère dans le sens de l'amélioration de la qualité des voiries et des trottoirs, ainsi que dans les nécessaires aménagements de sécurité et de mise en accessibilité pour les personnes handicapées. Un plan de rénovation va être mis en place en tenant compte des urgences. D'autre part, les travaux relatifs aux chemins dans la peupleraie Villeneuve ont débuté et se poursuivront en fonction de la météo. Enfin, de grosses réfections seront à engager sur les chemins de promenade suite à la récente crue du Loing.

> Parvis du nouveau collège Pablo-Picasso

Conjugué avec le réaménagement de la rue Paul-Painlevé, la construction du nouveau collège Pablo-Picasso lancée en septembre 2011 par le Conseil Général va offrir un nouveau visage au quartier du Lancy. Et si la reconstruction du collège est à la charge du Conseil général, la Ville accompagne celui-ci en réalisant un parvis paysager intégrant une dépose-minute, un arrêt de car (pour les bus scolaires et AMELYS) ainsi que les cheminements piétons (entre les rues Maralde et Voltaire) et cyclistes à hauteur d'un million d'euros.



Aménagement du parvis du nouveau collège Pablo-Picasso

> Groupe scolaire du Bourg

Financé sur plusieurs exercices, le chantier du groupe scolaire du Bourg se poursuit. Ce chantier spectaculaire, répondant aux normes Haute Qualité Environnementale (H.Q.E.) et Bâtiment Basse Consommation (B.B.C.), est l'un des tout premiers en France pour un groupe scolaire. Il coûtera au total 9 millions d'euros. Cet établissement moderne démontre tout l'effort de la Municipalité pour la réussite des enfants. Il offrira un lieu d'éducation agréable et fonctionnel tant pour les équipes pédagogiques que pour les élèves.



Bilan des réunions de quartiers

Des réunions ont été proposées par la Municipalité en décembre et janvier dans les cinq quartiers de la ville pour discuter avec les citoyens des orientations municipales de 2013 et des années suivantes.

Le but était de recenser les besoins et attentes des habitants en lien avec les associations et les comités de quartier. Ces réunions furent également l'occasion de faire le point sur les réalisations et les projets suite aux Assises de la ville qui se sont déroulées en octobre et novembre 2011. Parmi les grandes lignes retenues pour le budget 2013 : les travaux concernant le parvis du collège Pablo-Picasso, la création de l'école du Bourg qui ouvrira en septembre prochain, l'agrandissement de la crèche Danièle-Casanova mais aussi de l'école Pierre-Perret avec quatre nouvelles classes à la rentrée 2014. De même, des ouvertures de classes sont prévues dans les écoles de Vésines et de la Pontonnerie, ce qui va engendrer divers travaux pendant les deux prochaines années. Dans le cadre d'un projet pluriannuel de cinq ans, la base de loisirs du lac va être réaménagée, notamment les aires de jeux.

Par ailleurs, plusieurs thèmes sont ressortis de ces réunions comme celui de la jeunesse. Selon l'équipe muni-

cipale, un redéploiement de l'accueil des 16-25 ans doit être opéré autour de la formation, l'emploi, la mobilité ou encore le logement en lien avec le Point Information Jeunesse et la Mission locale. De même, les besoins des retraités en matière de santé ont été évoqués. La Municipalité souhaite la création d'un centre de santé public en partenariat avec l'hôpital qui, lui, gèrerait administrativement les professionnels de santé. Pour le Maire, Franck Demaumont, ces rencontres ont permis « de confronter les avis et positionnements sur des problématiques d'aménagement, de construction ou de développement de tel ou tel service public local. Quant aux personnes présentes à ces réunions, elles ont pu se rendre compte que le budget n'est pas simple à mettre en place. »

À noter que de nouvelles rencontres seront organisées le vendredi 15 et le samedi 16 mars pour débattre des priorités budgétaires.

D. Creff



Ville de Chalette-sur-Loing



Franck Demaumont

Maire de Chalette-sur-Loing
Conseiller général du Loiret
Vice-président de l'A.M.E.

Le Conseil Municipal

Ont le plaisir de vous inviter aux réunions publiques afin de vous présenter le bilan des concertations de préparation du budget 2013 de notre ville

- **Vendredi 15 mars 2013 à 18 h 30**
Maison de quartier de la Pontonnerie
rue de Villemandeur
- **Samedi 16 mars 2013 à 10 h 30**
Centre culturel «Le Hangar»
rue de la Forêt

Venez participer à l'une des deux rencontres



L'Orchestre National de Barbès (l'O.N.B.) à la fête de Chalette le 1^{er} juin prochain

Tout le monde ne connaît peut-être pas l'Orchestre National de Barbès (O.N.B.). Pourtant, cet orchestre d'un genre singulier a fêté l'an dernier ses 15 ans de scène. Il sera la tête d'affiche et l'évènement de la Fête de Chalette en juin prochain. L'occasion pour Chalette Place Commune de faire connaissance avec cette joyeuse bande de potes.

Né en 1996 au « New Morning », une des salles de concert les plus chaleureuses de Paris, l'O.N.B. réunit onze musiciens d'origine française, algérienne, marocaine, tunisienne et portugaise. Troubadours des quartiers populaires, globe-trotters de la musique multi-ethnique, ils sèment à travers leurs concerts leur idée de partage et leur joie de vivre. Et rares sont les territoires où ils se posent où les graines ne prennent pas... même là où prolifèrent de mauvaises herbes. Et ce n'est pas si étonnant puisque leur musique et leurs chants sont un mélange de rythmes et de couleurs ; un melting-pot culturel qui entremêle le gnaoui, le reggae, le chaâbi, la chanson française, le raï et le rock. Leurs concerts incitent à la fête, à la fraternité et à la solidarité.

Un public intergénérationnel et multi-ethnique

L'une des fiertés de cette formation musicale est de rassembler toutes les générations. Parmi son public, jeunes et moins jeunes se retrouvent ensemble au sein d'une même famille, celle de l'Humanité ; tous unis, ils se laissent aller au son de la musique explosive que leur offrent ces onze musiciens emplis de générosité. Il n'y a alors plus de différence d'âge ou d'origine ; on est là pour partager un moment de fête, un point c'est tout. Et en ces temps troublés et de morosité ambiante, entrer dans leur monde ne peut faire que du bien. L'orchestre est à l'image de notre société française de ce début de XXI^{ème} siècle : multi-culturelle. À Chalette, la musique et les messages de l'O.N.B. ne pourront résonner que de plus belle. Le 1^{er} juin, dans le cadre paysagé du lac de Chalette, nul doute que ces musiciens internationalistes se sentiront comme chez eux ! Et même si l'orchestre ne



se réclame d'aucun parti - ce n'est pas ce qu'on demande à des artistes - il n'en est pas moins vrai qu'il combat avec ses mots et ses notes de musique le climat d'intolérance et de racisme ambiant. D'ailleurs, à les écouter, leur plus grande satisfaction est de permettre de rapprocher les cultures : *« Nous, on ne fait pas de politique, on n'est pas dans des partis, mais on s'est rendu compte qu'on arrivait à changer les choses. (...) Nous sommes conscients que la joie que l'on apporte, elle peut apaiser et faire réfléchir un minimum ».*

Échange, partage, joie de vivre

En acceptant de venir se produire dans notre ville le 1^{er} juin prochain, l'O.N.B. célébrera la fête du partage et de l'échange, des valeurs chères aux

Chalettois d'ici ou d'ailleurs. Il manifestera sa volonté de faire partager le bien-vivre ensemble qui transpire de sa musique et de ses chants. L'O.N.B. nous entraînera dans un voyage musical forgé et enrichi par 15 années de scène à travers la planète (1000 concerts). Autant dire que, quelle que soit la météo du jour, ces onze gais lurons éblouiront le lac de Chalette de leurs rythmes endiablés et réchaufferont par leur chaleur humaine, si besoin est, les cœurs des Chalettois.

Dès aujourd'hui, retenez cette date : samedi 1^{er} juin au lac de Chalette, une soirée à ne pas manquer !

B.Taleb

Pour aller plus loin :

<http://www.orchestrenationaldebarbes.com/>

À la découverte de la future école



Vendredi 25 janvier dernier, en milieu de matinée, ce sont près de 380 élèves du Bourg qui trépignaient devant le chantier du groupe scolaire. Quatre d'entre eux ont eu le privilège de dévoiler, avec le Maire, la plaque où figure une colombe, symbole de la Paix et de la Ville, confectionnée par les élèves de C.P. et de C.E.1. Puis, curieux, impatients, ils ont visité, en compagnie de leurs professeurs, de leurs parents, des élus et des concepteurs du projet, leur futur lieu d'étude. De quoi leur donner, grâce aux explications qui leur ont été fournies, une idée de ce

que seront leurs salles de classe et laisser libre cours à leur imagination vagabonde.

Quant au Maire, dans son allocution de bienvenue, il s'est dit fier d'une telle réalisation : « Notre groupe sera exemplaire de par son respect de l'environnement grâce à une consommation d'énergie qui devrait être quasiment nulle. Il s'agira de la première ossature bois de toute la Région Centre ; ce sera également un lieu où tout sera réuni pour que nos enfants et les équipes éducatives puissent travailler dans les meilleures conditions matérielles possibles ».

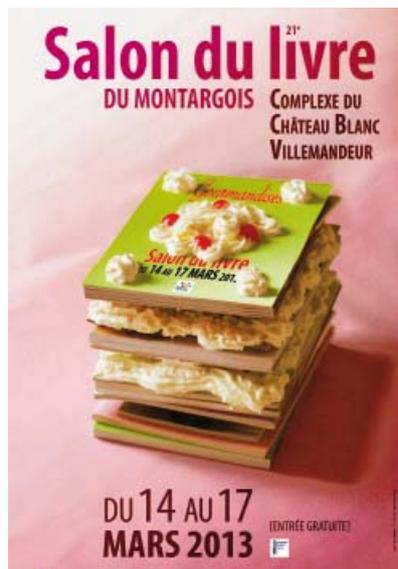
B.Taleb

Du 14 au 17 mars 2013 21^{ème} Salon du livre sur le thème « gourmandises »

Le complexe sportif du Château-Blanc accueillera du jeudi 14 au dimanche 17 mars le 21^{ème} Salon du livre du Montargois. Cette édition se tiendra sur le thème des « gourmandises », au pluriel, tant on peut être gourmand... de chocolat, mais aussi de livres, de fleurs ou de musique ! Comme à l'habitude, une vingtaine d'auteurs de littérature jeunesse seront accueillis dans les classes des écoles, collèges et lycées au cours de la semaine avant de venir dédicacer leurs ouvrages au salon.

Plus de quarante auteurs au salon !

Ils seront aux côtés d'une quarantaine d'auteurs (tous styles littéraires confondus) répartis dans les stands des libraires ou des éditeurs venus de la Région Centre mais aussi de Bretagne, d'Alsace ou de la Région Parisienne. De nom-



breuses animations seront proposées aux petits et aux grands ainsi que plusieurs expositions qui permettront aux visiteurs de satisfaire leur gourmandise ! Rappelons que l'entrée de ce salon est gratuite.

Le samedi 23 mars à 20 h 45, le Groupe Vocal « COUP D'CHOEUR » se produira en concert au Hangar

« COUP D'CHOEUR » se produira en concert au Hangar pour soutenir la Cellule Locale d'Ibuka du Montargois dans son action d'aide aux rescapés du génocide des Tutsis qui a eu lieu en 1994 au Rwanda. Après un voyage de huit membres de la Cellule locale (Chalette) au Rwanda, l'association a décidé de parrainer un groupe de jeunes rescapés et de favoriser l'un de leurs droits fondamentaux, celui de l'éducation. L'objectif est de leur permettre d'achever leurs études et de suivre des formations professionnelles pour qu'ils puissent évoluer dans la vie comme les autres jeunes, avec un travail qui les fera vivre. Venez nombreux !



➔ Le Groupe des élus communistes :

RÉFORME TERRITORIALE

Loin de remettre en cause la réforme Sarkozy de 2010, l'avant-projet de loi « de décentralisation et réforme de l'action publique » se situe dans le droit fil de celle-ci : affaiblissement du rôle de l'État, processus d'évaporation des communes, éloignement des citoyens des lieux de décisions... Les mesures envisagées portent un coup grave à la démocratie dans les territoires en favorisant les métropoles, les régions, les intercommunalités, laissant les communes et les départements dans des rôles de second plan. À Chalette, les élus et notamment le Maire reçoivent régulièrement les habitants afin de répondre à leurs problèmes. Qu'en sera-t-il si la commune n'a plus de moyens d'action ? L'élection en direct par fléchage des délégués communautaires

nous intéroge. Il ne faudrait pas que l'agglomération devienne une structure indépendante des communes. Le statut du nouveau conseiller départemental s'établit sur la base de binômes homme/femme de candidats et sur la division par deux du nombre de cantons. Au nom de la parité, on favorise le bipartisme. Qu'advient-il du canton de Chalette où Franck Demaumont est porteur d'exigences ?

Les élus communistes et républicains agissent pour que les besoins de développement de démocratie et d'intervention citoyenne trouvent les réponses indispensables. C'est pourquoi ils ont participé à un rassemblement à la Préfecture d'Orléans le 19 février pour exprimer les effets pervers de ce projet.

➔ Le Groupe des élus socialistes :

NON-CUMUL DES MANDATS

Le devoir de la gauche est de combattre la crise économique et sociale, mais aussi la crise démocratique et morale. Ce ne sont pas deux combats distincts : pour sortir de la crise, réussir le changement et préparer l'avenir, il faut aussi répondre à la défiance des Français envers la politique. La gauche doit être le parti de l'emploi, de la justice sociale, de la croissance mais aussi de la renaissance démocratique, en appliquant le non-cumul des mandats dès 2014.

Aujourd'hui, la démocratie française est malade du cumul des mandats, une particularité qui n'existe quasiment pas en Europe. Non seulement, il empêche le meilleur exercice de chaque responsabilité, mais il nourrit l'antiparlementarisme. Si nous voulons redonner confiance aux citoyens dans la vie publique, il faut lever ce verrou à la respiration démocratique.

Si nous voulons que vienne le temps des femmes dans l'exercice du pouvoir, il faut lever cet obstacle à la parité. Si la jeunesse est la priorité, il faut lever cet obstacle au renouvellement des responsables politiques.

Depuis le début du quinquennat, le président de la République a multiplié les avancées démocratiques au service de notre pays : le premier gouvernement paritaire, la baisse de la rémunération des ministres et du président, des réformes fondées sur la concertation et le renouveau du dialogue social, une avancée historique des libertés et de l'égalité avec le droit au mariage pour tous. Cette audace doit continuer d'inspirer la gauche et la majorité. Les citoyens veulent que la politique soit plus ouverte, moins verrouillée.

État civil :

Naissances :

AVCI Omer
BAILLIF Eloane
NAEPELS Mathys
RAVET Lucas
N'GUESSAN Georgy
KAYA Adil
SOW Safiya
FELINE Lilou
DUARTE Enzo
MAHBOUBA Jamil
BONNIN Etienne
RICHARD Andréa
PEDRO LUCAS Yasmine
SUMAR Rabia

Décès :

GUILLIER Aurélien
CHÂTELAIN Gilbert
AYDIN Suleyman
MATHIEU Marcelle Vve GALIER
IMBERT Geneviève Vve ROBERT
LEFRANÇOIS Léon
BAROUN Ali
MAREST Gilbert
BOUTET Gilbert



Quel nom pour cette résidence ?

Bernard Lepage a émis l'idée que cette nouvelle résidence porte le nom d'un ancien prêtre-ouvrier et élu municipal chargé des logements à Chalette qui a habité de nombreuses années le presbytère. Il s'agit de Louis Morteau qui, comme cela a été rappelé, « était un ardent défenseur des plus pauvres, des exclus et des mal logés ».

Une nouvelle vie pour l'ancien presbytère de Vésines

En janvier, l'association «Habitat et Humanisme» qui agit depuis 25 ans en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté a inauguré, avec la Municipalité de Chalette, l'architecte et les entreprises étant intervenues sur le chantier, la reconversion en logements « très sociaux » de l'ancien presbytère de Vésines situé rue Roger-Salengro. Le coût de cette réhabilitation s'élève à 400 000 euros et s'inscrit dans le cadre de l'opération « Amélioration nationale de l'habitat ». La vocation de ces logements, comme a pu l'expliquer Yves Fournier, président de «Habitat et Humanisme Loiret», « est d'accueillir des familles ayant des difficultés financières mais aussi, comme pour l'un des logements proposés, des personnes à mobilité réduite ». C'est ainsi que quatre logements ont vu le jour allant du T1 bis, c'est-à-dire un

studio un peu agrandi, aux T3, T4 et T5. Cette réhabilitation a reçu le soutien de l'AIDAPHI (Association Interdépartementale pour le Développement des Actions en faveur des Personnes Handicapées et Inadaptées) et s'est faite en partenariat avec le SIRES (Service Immobilier Rural et Social). La Municipalité de Chalette a aussi été partie prenante dans cette réalisation, principalement en extérieur avec la sécurisation des lieux et la démolition des garages se situant à côté, comme l'a rappelé Bernard Lepage, Maire-adjoint au logement. Quant à l'accueil des premiers résidents, il devrait intervenir au plus tard courant mars. Des familles qui seront accompagnées par des membres de l'antenne montargoise d'«Habitat et Humanisme» afin de faciliter leur intégration et répondre à leurs besoins.

P. Avezard

Histoire d'avant



George Sand, figure de proue de l'émancipation féminine au 19^{ème} siècle

À l'occasion de la journée de lutte pour les droits des femmes le vendredi 8 mars, c'est tout naturellement que votre magazine Châlette Place Commune met en lumière ce mois-ci le destin d'une femme d'exception, George Sand. Égérie du romantisme, cette artiste s'est ardemment engagée au 19^{ème} siècle pour la libération du peuple et l'émancipation de la Femme. Dans la ville, la rue portant le nom de la célèbre romancière se situe dans le quartier du Lancy.

George Sand

- **1^{er} juillet 1804** : naissance à Paris d'Amandine Aurore Lucile Dupin.
- **1829** : adoption du pseudonyme masculin de George Sand.
- **1832** : publication de son premier roman *Indiana*.
- **1833** : début de sa passion tumultueuse avec Alfred de Musset qui inspirera à ce dernier le roman *Confession d'un enfant du siècle*.
- **1836** : rencontre de Frédéric Chopin avec lequel elle entretiendra une relation de dix ans.
- **Entre 1846 et 1853** : elle publie ses romans champêtres comme *La Mare au diable* (1846) ou encore *La Petite Fadette* (1849).
- **1848** : début de son engagement politique actif.
- **8 juin 1876** : décès de « la bonne dame de Nohant » à l'âge de 72 ans dans sa demeure du Berry.

« *J'ai un but, une tâche, disons le mot, une passion. Le métier d'écrire en est une violente et presque indestructible.* », écrivait déjà Amandine Aurore Lucile Dupin, plus connue sous le pseudonyme masculin de George Sand, dans sa Correspondance en 1831.

Une œuvre abondante avec, pour toile de fond, la campagne du Berry

Romancière et femme de lettres française du 19^{ème} siècle, George Sand laisse derrière elle une œuvre littéraire très importante. En 1832, son premier roman *Indiana* bouscule les conventions sociales en exposant les sentiments des femmes tout en magnifiant la révolte de ses contemporaines. George Sand ouvre alors ses romans à la question sociale en défendant les ouvriers et les pauvres dans *Le Compagnon du Tour de France* (1841). Elle imagine également une société sans classe et sans conflit dans *Mauprat* (1837) ou encore *Le Meunier d'Angibault* (1845). Elle se tourne ensuite vers le milieu paysan en se consacrant à des romans champêtres idéalisés. Son territoire natal, le Berry, lui inspire ainsi ses plus grands chefs d'œuvre : *La Mare au diable* (1846), *La Petite Fadette* (1849), *François le Champi* (1850), *Les Maîtres sonneurs* (1853). Mais George Sand aborde aussi d'autres genres comme l'autobiographie *Histoire de ma vie* (1855) ou encore le roman historique avec *Consuelo* (1843).

Une femme engagée et une vie amoureuse agitée

Imprégnée d'une vision généreuse du monde, luttant pour sa propre liberté ainsi que pour le progrès de la société, George Sand s'engage très tôt dans l'action politique : « *Pour moi, ma chère maman, la liberté de penser et d'agir est le premier des biens* », écrit-elle à Mme Dupin dans sa correspondance en 1831.

George Sand fait aussi scandale par sa tenue vestimentaire masculine, dont elle a lancé la mode, par son pseudonyme masculin qu'elle adopte dès 1829 ou encore par sa vie amoureuse agitée. Ses nombreux amants l'influencent considérablement : l'écrivain Jules Sandeau, sa passion orageuse pour le poète Alfred de Musset qui donne lieu à une intense correspondance figurant parmi les plus belles lettres d'amour de la langue française, sa relation longue de dix ans avec le compositeur et pianiste Frédéric Chopin ou encore sa liaison secrète avec Marie Dorval, comédienne de la Comédie Française. George Sand s'illustre également par son engagement politique actif à partir de 1848 en participant au lancement de journaux comme *La Cause du peuple* et *Le Bulletin de la République* ou en plaidant auprès de Napoléon III la cause de condamnés, notamment celle de Victor Hugo dont elle admirait l'œuvre et dont elle a tenté d'obtenir la grâce. Liberté d'esprit et de mœurs, farouche indépendance, refus total de l'idéal féminin imposé par les hommes de l'époque, rejet du mariage et force inaltérable de sa volonté, toutes ces caractéristiques relevant de l'exceptionnel font de George Sand une personnalité hors du commun. « *Je pleure une morte* », s'exprimait Victor Hugo en 1876 à l'enterrement de celle que l'on surnommait « la bonne dame de Nohant », « *mais je salue une immortelle !* ».

À noter que dans notre région Centre, à une trentaine de kilomètres de Châteauroux, au cœur du Berry, vous pouvez visiter la maison de George Sand à Nohant : l'occasion d'entrer dans l'intimité d'un grand écrivain du XIX^{ème} siècle en vous laissant surprendre par la magie des lieux où le temps s'est arrêté...

À l'affiche



Vendredi 8 mars
à 20h30



« Face à la mer »

Concert spécial pour
la Journée Internationale de luttes
pour les droits des femmes

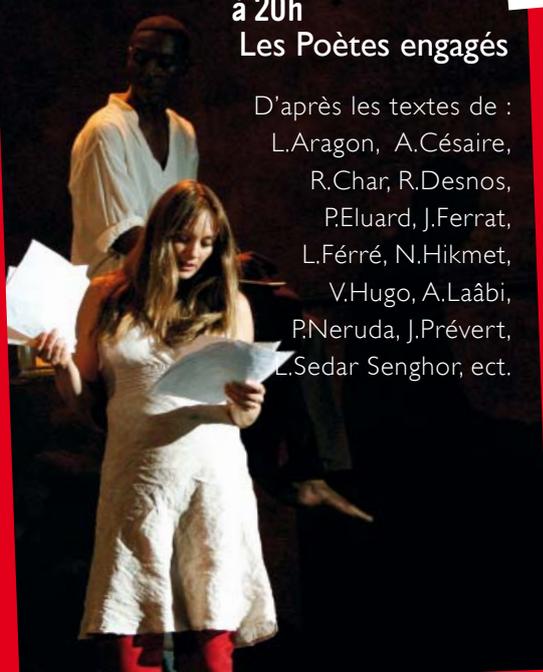
Tout public
à partir de 6 ans
Durée: 1h15 min
Genre :
musique multi-
vitaminée

Face à la mer, ou l'énergie débordante de six musiciennes. Sur le groove explosif de la batterie et du tuba, viennent s'entrechoquer les folles rythmiques rockroll de la guitare et les mélodies colorées du violon et des claviers. Un riche mélange d'influences, de l'acoustique à l'électrique. Mais face à la mer, c'est avant tout des textes, chantés par une, deux, trois, quatre ou cinq voix. Histoires poétiques, triviales, simples, sombres ou heureuses, auxquelles tout le monde peut s'identifier. Il y a de la vie sur scène, place à la fête, au show ! Elles savent mettre le feu partout où elles vont.



Vendredi 15 mars

à 20h*
Les Poètes engagés



D'après les textes de :
L.Aragon, A.Césaire,
R.Char, R.Desnos,
P.Eluard, J.Ferrat,
L.Férré, N.Hikmet,
V.Hugo, A.Laâbi,
P.Neruda, J.Prévert,
L.Sedar Senghor, ect.

Tout public
à partir de 14 ans
Durée: 1h15
Genre : théâtre
et poésie

Le Théâtre
de l'Horizon
& le Théâtre
des Possibles

« Dans le cadre
du 15^{ème} Printemps
des poètes »

Tarifs spectacle
plein : 8 € / réduit : 4 €

Renseignements :
Tél. 02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr

*
Horaire spécial spectacle
en famille

Site internet :
www.ville-chalette.fr

Billetterie :
Vente et réservation au Service
culturel et à la Médiathèque.
Sur place, une heure avant
le début du spectacle.

Brèves

Jury d'assises

Un nouveau tirage au sort des jurys d'assises sera effectué à partir des listes électorales de la commune le jeudi 7 mars 2013 à 14 h. Les personnes tirées au sort seront averties par courrier. Elles seront appelées à siéger à la Cour de Cassation d'Orléans en 2014.

Musée d'École Fernand-Boutet

Ouverture du musée samedi 9 mars. À 15 h, animation : « la morale et l'instruction civique ». Entrée gratuite.

Ludothèque

Vendredi 15 mars – Soirée jeux divers de 19 h à minuit – Apéro, jus de fruits, thé ou café offerts

Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie

Mardi 19 mars - Rassemblement devant la mairie à 10 h 30 et devant la stèle, place du 19 mars à 11 h (lotissement Henri-Barbusse au Lancy)

Médiathèque

- Animation « bébés lecteurs » : mercredi 20 mars, de 10 h 30 à 11 h 30
- Animation « petits lecteurs » : mercredi 6 mars et samedi 30 mars, de 10 h 30 à 11 h 30
- Contes pour adultes et adolescents : mercredi 6 mars, de 16 h 30 à 17 h 30

Inscriptions scolaires 2013-2014

Afin d'organiser la prochaine rentrée, le Service des affaires scolaires prendra les inscriptions tous les après-midi et le samedi matin du lundi 4 mars au samedi 30 mars 2013.

Pour les enfants qui débutent leur scolarité dans la commune, les parents doivent se présenter en mairie avant de se rendre à l'école.

Documents à présenter : livret de famille, justificatif de domicile, carnet de santé de l'enfant, numéro d'allocataire à la Caisse d'Allocations Familiales, certificat de radiation en cas de changement d'école.

Pour les enfants qui entrent au cours préparatoire (C.P.) et sont scolarisés dans une école de la commune, l'inscription se fait directement à l'école élémentaire. Les informations seront données par l'école maternelle.

Pour toute demande de dérogation, prendre contact avec le Service des affaires scolaires au 02 38 89 59 54 ou 55.

Fête des retraités et personnes âgées

Le repas annuel destiné aux personnes retraitées de la ville se déroulera cette année le dimanche 21 avril au complexe sportif du Château-Blanc (quartier Kennedy - Château-Blanc). Les personnes s'étant inscrites avant le 20 février recevront une invitation qu'elles devront présenter à l'entrée. Comme chaque année, une navette de bus sera mise en place pour les personnes ne disposant pas de véhicule. Les heures et lieux d'arrêt seront communiqués ultérieurement par voie de presse.



Journées départementales des Jobs d'Été

Judi 28 mars de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Complexe sportif du Château-Blanc. Contacts toute l'année au Point Information Jeunesse : 02 38 28 76 84